

# 24<sup>e</sup> RALLYE regional de la FOURME

ARLANC  
AMBERT



**29 & 30**  
**JUILLET 2016**

**RÈGLEMENT  
PARTICULIER**

Avec le soutien de :



# REGLEMENT PARTICULIER RALLYES

**Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.**

## PROGRAMME – HORAIRES

Parution du règlement : ..... 24 juin 2016  
Ouverture des engagements : ..... 25 juin 2016  
Clôture des engagements : ..... 18 juillet 2016  
Parution du road-book : ..... samedi 16 juillet 2016  
Dates et heures des reconnaissances : ..... samedi 16 et dimanche 24 juillet 2016 de 7h à 00h  
Vérifications des documents et des voitures ..... le vendredi 29 juillet 2016 de 17h à 22h  
et le samedi 30 juillet 2016 de 6h00 à 7h30 à la salle des fêtes d'Arlanc  
Heure de mise en place du parc de départ le vendredi 29 juillet 2016 à 16h30 à Arlanc (parc surveillé)  
Briefing des commissaires le samedi 30 juillet 2016 à 7h à la salle des fêtes d'Arlanc  
1<sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportifs le samedi 29 juillet à 6h30 à Arlanc  
Publication des équipages admis au départ le samedi 29 juillet à 8h15 à la Mairie d'Arlanc  
Publication des heures et ordres de départ le samedi 29 juillet à 8h15 à la Mairie d'Arlanc  
Départ de la place Jean Vellay à Arlanc le samedi 29 juillet 2016 à 9h (1<sup>ère</sup> voiture)  
Arrivée à Arlanc le 30 juillet 2016 à 17h46 (1<sup>ère</sup> voiture)  
Vérification finale le samedi 30 juillet 2016 au garage Renault à Arlanc.  
Publication des résultats du rallye le 30 juillet 2016, 30 min après l'entrée en parc fermé du dernier concurrent à la Mairie d'Arlanc et à la salle Omnisports d'Arlanc  
Remise des prix le samedi 30 juillet 2016 à 21h30 à la salle Omnisports d'Arlanc

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Velay-Auvergne organise le 24<sup>ème</sup> Rallye Régional de la Fourme d'Ambert les 29 et 30 juillet 2016 en tant qu'organisateur administratif et technique.  
Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne le 8 mai 2016 sous le numéro R/22 et par la FFSA sous le permis d'organiser N° 477 en date du 8 mai 2016.

### *Comité d'Organisation*

Président : ..... M. Marc HABOUZIT  
Membres : ... Mrs. Pascal BERNARD, Xavier MATHEVON, Milles Sandrine GERVAIS, Emeline BREUIL et Maryse POUTIGNAT  
Secrétariat du Rallye, Adresse : ..... Team Livradois M. Pascal BERNARD La Chaux 63990 JOB  
Téléphone : ..... 04.73.82.94.88, 06.50.17.97.60  
Mail : ..... teamlivradois@orange.fr

### *Organisateur technique*

Nom : ASA Velay-Auvergne  
Adresse : M. Marc HABOUZIT- Route du Puy - 43150 LAUSONNE  
Coorganisateur : Team Livradois - La Chaux - 63990 JOB

### **1.1P. OFFICIELS**

Commissaires Sportifs : Président : ..... M. Armand AGOSTINHO lic N° 1277  
Membres : ..... Mme Martine VINCENT, lic N° 44420  
..... M. Régis VINCENT, lic N° 47545

Directeur de Course : ..... M. Daniel BERTHON, lic N° 1621  
Directeurs de Course Adjoints :.... M. Denis MOCELLIN lic. N° 3310, M. Michel BEULATON, lic N° 3816  
Directeur de course ES1/3/5 : ..... Mme Catherine CHAMPOMIER, lic N°8654  
Directeur de course ES2/4/6 : ..... M. Thierry DUPECHER, lic N°3564  
Voiture tricolore : ..... M. Marc MOULIN, lic N° 19079, M. Patrick TOURNEBISE, lic N° 240935  
Médecin Chef : ..... Mme Christine LESPIAUCQ, lic N° 46467  
Commissaires Techniques : .....(responsable) M. Serge PEGOLOTTI, lic N° 6047  
..... M. Gérard JOUVHOMME, lic N° 51582

.....M. Emeric PASCAL, lic N° 37568  
..... M. André BOIVIN, lic N° 3572  
.....M. Hervé CANTAT, lic N° 207953  
Chargés des relations avec les concurrents (CS) : .....M. Dominique LASSUS, lic N° 30953  
Chargés des relations avec la presse : ..... Melle Emeline BREUIL, lic N° 148499  
Juge de fait : .....M. Michel JUILLARD, lic N°12787  
Juge de fait adjoint : .....M. Jean-Paul CAPPY, lic N°189070  
Responsable des commissaires : .....Melle Maryse POUTIGNAT, lic N°17328

### **1.2P. ELIGIBILITE**

Le 24<sup>ème</sup> Rallye Régional de la Fourme d'Ambert compte pour la Coupe de France des Rallyes 2016 (coefficient 2), pour le challenge du comité Régional d'auvergne et le challenge de l'ASA Velay-Auvergne

### **1.3P. VERIFICATIONS**

Les équipages engagés recevront uniquement par mail, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives et techniques qui auront lieu le vendredi 29 juillet 2016 de 17h à 22h et le samedi 30 juillet 2016 de 6h00 à 7h30 à la salle des fêtes d'Arlanc.

Les vérifications techniques finales auront lieu le samedi 30 juillet 2016 au garage Renault, route Nationale à Arlanc.

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

## **ARTICLE 2P. ASSURANCES**

Conforme au règlement standard FFSA

## **ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES**

### **3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 24<sup>ème</sup> Rallye Régional de la Fourme d'Ambert doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 18 juillet 2016.

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum.

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : ..... 310 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : ..... 620 € (x 2)

Une réduction de 20€ sera accordée à tout équipage 100% ASA Velay-Auvergne, une de 10€ pour tout équipage 50% ASA Velay-Auvergne. Une réduction de 20€ portant l'engagement à 290€ sera accordée aux équipages venant de plus de 200 km.

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Aucun engagement ne sera réservé par téléphone.

## **ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

### **4.3P. ASSISTANCE**

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée uniquement dans les parcs d'assistance situés sur le parking des Ets Compteur à Arlanc ainsi que sur l'esplanade du plan de la zone de loisirs (plan d'eau) à Ambert.

**ASSISTANCE INTERDITE** en dehors de ces parcs. Seuls les véhicules possédant un autocollant « assistance » fourni par l'organisateur seront autorisés à entrer dans le parc (1 véhicule par équipage engagé)

Dans le parc d'assistance, il est demandé aux concurrents de :

- tenir à proximité immédiate de chaque voiture de course un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité de 5kg dont le contrôle date de moins de deux ans
- disposer une bâche étanche sous chaque voiture (3m x 5m minimum, résistante aux hydrocarbures)
- prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets, au plus tard avant de quitter définitivement le parc d'assistance.

#### 4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

#### 4.6.P. Identification des voitures

Pour tous les rallyes la surface de la plaque d'immatriculation avant (520 x 110) à sa position d'origine, est réservée exclusivement à l'organisateur qui dispose de cet emplacement pour y apposer éventuellement une identification promotionnelle. En aucun cas il ne pourra être acheté ou utilisé par les concurrents. A cet effet, chaque voiture devra être équipée à l'avant (à l'emplacement initialement prévu sur le modèle de série pour la plaque d'immatriculation) d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520x110) permettant le positionnement de l'identification promotionnelle. L'absence de cette plaque entraînera les pénalités prévues à l'article 5.4 du Règlement Standard des Rallyes2016.

### ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité obligatoire est : PROMETAL, PEUGEOT Ambert, BATI BRICO, MMA Assurances, 2C Maçonnerie CARTIER-CRONIE et SIFAM sur les panneaux de portières

La publicité facultative est : INTERMARCHE sur les bandeaux de pare-brise et AUTOCK CONCEPT à l'emplacement de la plaque d'immatriculation avant.

### ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

#### 6.1P. DESCRIPTION

Le 24<sup>ème</sup> Rallye Régional de la Fourme d'Ambert représente un parcours de 181,700 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 40,500 km.

Les épreuves spéciales sont : ES 1/3/5 : 7,400 km : .....Fontlobines -Chaillargues

ES 2/4/6 : 6,100 km : ..... Chadernolles -Le Petit Barot

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

#### 6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

**6.2.6P.** Les reconnaissances auront lieu le samedi 16 et le dimanche 24 juillet 2016 de 7h à minuit. Le nombre de passages est limité à trois maximum. Des contrôles seront effectués pour le respect des jours de reconnaissance et le nombre de passages.

Le road-book est à retirer :

le samedi 16 juillet au Café Lyonnais « Chez Gazon » - 4 place du Livradois - 63600 AMBERT

le samedi 16 juillet et le dimanche 24 juillet au Café de Paris / PMU - 12 place Charles de Gaule - 63220 ARLANC

### ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

#### 7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

**7.2.11P.** Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasuble orange
- Chef de poste : chasuble orange

#### 7.5P. Epreuves spéciales

Le chronométrage sera effectué au dixième de seconde près.

#### 7.5.17.3 P.

Les dépanneuses présentes au départ des ES seront à la disposition de la direction de course dans l'unique but, si nécessaire, de libérer la route.

## ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 10P. PRIX

- 1 coupe aux 1er, 2e et 3e scratch + 10 premiers de chaque classe
- 1 fourme à chaque équipage présent à la remise des prix (classé ou non)

### SCRATCH

Premier	360 euros
Deuxième	260 euros
Troisième	180 euros
Quatrième	110 euros
Cinquième	50 euros

### GROUPES

Premier	140 euros (de 3 à 9 partants)
Deuxième	100 euros (de 10 à 15 partants)
Troisième	70 euros (de 16 à 20 partants)
Quatrième	50 euros (de 21 à 25 partants)
Cinquième	40 euros (si + de 25 partants)

### CLASSES

Premier	310 euros (- 50% si moins de 4 partants) (290 euros si bénéficiaire d'une réduction)
Deuxième	140 euros (si au moins 5 partants)
Troisième	100 euros (si au moins 8 partants)
Quatrième	70 euros (si au moins 10 partants)
Cinquième	50 euros (si au moins 12 partants)
Sixième	35 euros (si au moins 14 partants)
Septième	25 euros (si au moins 16 partants)

Les classes A7/A7K/A7S, A6/A6K, A5/A5K sont séparées

### CLASSEMENT FEMININ

Première	70 euros + une coupe
----------	----------------------

### TROPHEE EROSHOP

une coupe à la première Fiat Cinquecento

Total des prix distribuables: 20245 euros

Les prix sont cumulables, les coupes ne le sont pas.

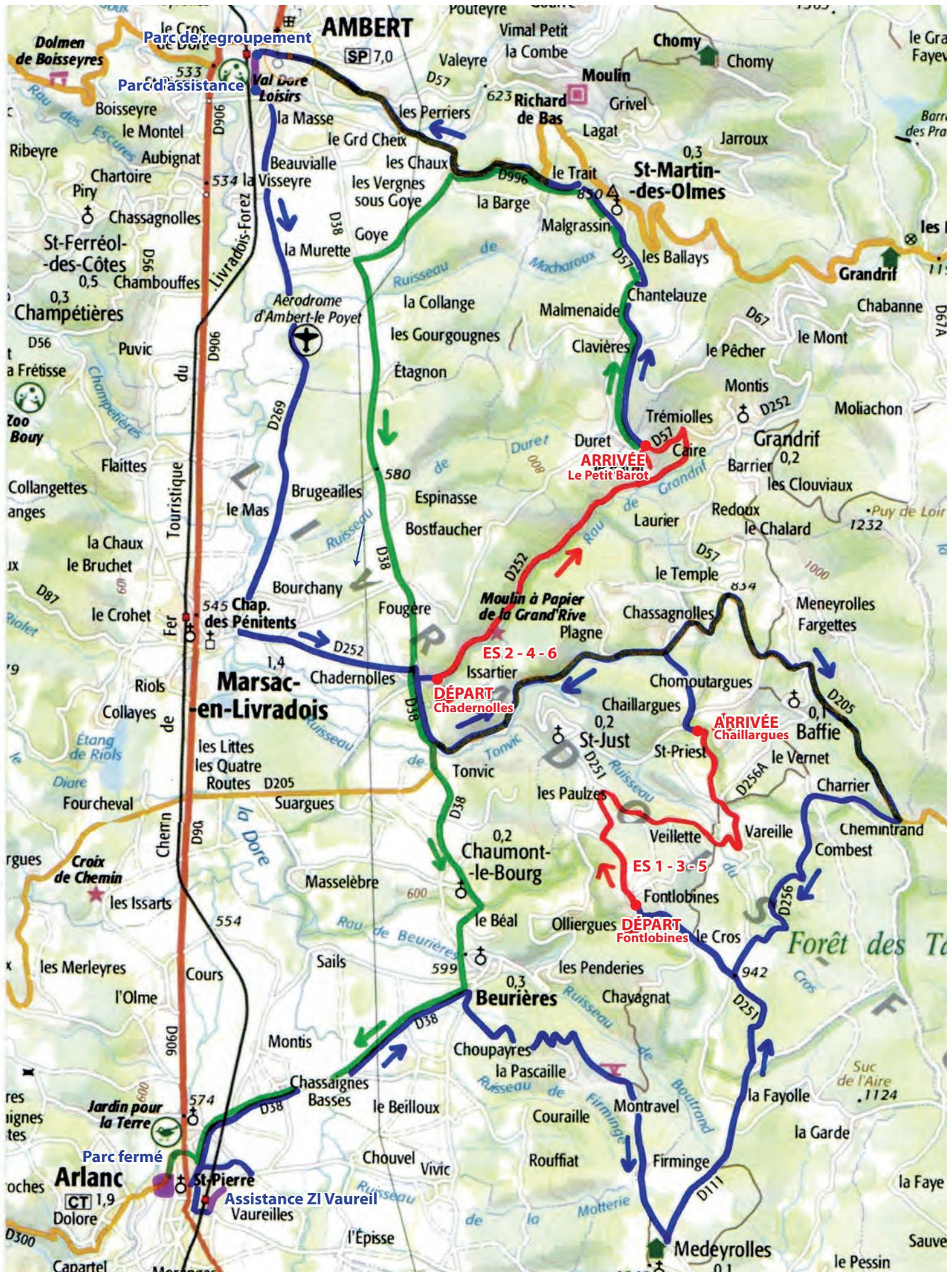
La remise des prix se déroulera le samedi 30 juillet 2016 à 21h30 à la Salle Omnisports d'Arlanc.

**Les équipages primés recevront leur chèque par courrier.**

# Annexe Itinéraire / horaires

CH - DES AES	Désignation	Distance Partielle	Temps Imparti	Distance Totale	Heure 1 <sup>ère</sup> auto
CH 0A	Parc fermé - Place C. de Gaulle (Arlanc)	0,000			9h00
CH 0B	Entrée Zone assistance (Compte-R - Arlanc)	1,100	0h08	1,100	9h08
CH 0C	Sortie Zone assistance (Compte-R - Arlanc)	0,800	0h17	1,900	9h25
CH 1	Entrée Fontlobines	17,500	0h35	19,400	10h00
<b>NEUTRALISATION 3 min</b>					
DES 1	Fontlobines (vers 1 <sup>ère</sup> maison à droite)	0,100		19,500	10h03
AES 1	Chaillargues (avant hangar à droite)	7,400		26,900	
CH 2	Chadernolles	6,400	0h25	33,300	10h28
<b>NEUTRALISATION 3 min</b>					
DES 2	Chadernolles (vers centrale électrique)	0,200		33,500	10h31
AES 2	Le Petit Barot (chemin à gauche)	6,100		39,600	
CH 2A	Entrée Parc Regroupement (base de loisirs - Ambert - 55 min)	9,800	0h30	49,400	11h01
CH 2B	Sortie Parc Regroupement - Entrée Parc Assistance (44 min)	0,100	0h44	49,500	11h56
CH 2C	Sortie Parc Assistance (vers Mus'énergie)	0,500		50,000	12h40
CH 3	Entrée Fontlobines	28,100	0h40	78,100	13h20
<b>NEUTRALISATION 3 min</b>					
DES 3	Fontlobines (vers 1 <sup>ère</sup> maison à droite)	0,100		78,200	13h23
AES 3	Chaillargues (avant hangar à droite)	7,400		85,600	
CH 4	Chadernolles	6,400	0h25	92,000	13h48
<b>NEUTRALISATION 3 min</b>					
DES 4	Chadernolles (vers centrale électrique)	0,200		92,200	13h51
AES 4	Le Petit Barot (chemin à gauche)	6,100		98,300	
CH 4A	Entrée Parc Regroupement (base de loisirs - Ambert - 55 min)	9,800	0h30	108,100	14h21
CH 4B	Sortie Parc Regroupement - Entrée Parc Assistance (44 min)	0,100	0h44	108,200	15h16
CH 4C	Sortie Parc Assistance (vers Mus'énergie)	0,500		108,700	16h00
CH 5	Entrée Fontlobines	28,100	0h40	136,800	16h40
<b>NEUTRALISATION 3 min</b>					
DES 5	Fontlobines (vers 1 <sup>ère</sup> maison à droite)	0,100		136,900	16h43
AES 5	Chaillargues (avant hangar à droite)	7,400		144,300	
CH 6	Chadernolles	6,400	0h25	150,700	17h08
<b>NEUTRALISATION 3 min</b>					
DES 6	Chadernolles (vers centrale électrique)	0,200		150,900	17h11
AES 6	Le Petit Barot (chemin à gauche)	6,100		157,000	
CH 6A	Entrée Parc fermé (Loumas)	24,700	0h35	181,700	17h46

	Tricolore	Info	Promo	Promo	Info sono	000	00	0
1 <sup>ère</sup> section	8h00	8h20	8h23	8h26	8h30	8h35	8h40	8h50
2 <sup>e</sup> section	10h56	11h16	11h19	11h22	11h26	11h31	11h36	11h46
3 <sup>e</sup> section	14h16	14h36	14h39	14h42	14h46	14h51	14h46	15h06



- épreuve spéciale
- parcs d'assistance et de regroupement
- secteur de liaison
- liaison finale

# PIZZA BADETTE



Présent au Parc  
fermé d'ARLANC  
matin et soir

Pizza à emporter  
Frites / Hot dog

06 73 27 35 06

# CRONIE' EVENTS



Animation  
Événementiel  
Communication

www.cronie-events.com

Emmanuel  
**MaVel.**

www.garagemavel.com

**GARAGE MAVEL Emmanuel**



RENAULT Arlanc  
111 route nationale  
63220 ARLANC  
Tél. 04 73 95 00 26

RENAULT La Chaise-Dieu  
Route de Vichy  
43160 La Chaise Dieu  
Tél. 04 71 00 10 77



10€ de carburant seront offerts à chaque personne qui présentera cette  
publicité lors d'un règlement d'une facture atelier d'un montant minimum  
de 150€, jusqu'au 15 octobre 2016.

**Menu spécial  
RALLYE**

**BAR - RESTAURANT**

*Café de Paris*



CENTRE VILLE d'ARLANC

04 73 95 06 19

## ADRESSES UTILES

OFFICE de TOURISME d'AMBERT - Tél. 04 73 82 61 90  
OFFICE DU TOURISME du PAYS d'ARLANC - Tél. 04 73 95 03 55